

# CERTIFICATION

## PEFC fait des adeptes en Lorraine

Pour développer le marché des produits certifiés, l'interprofession lorraine Gipeblor, animateur PEFC, accompagne les entreprises vers la certification. La Lorraine est devenue ainsi la première région certifiée sur le secteur de l'ameublement.

La demande en bois certifié PEFC est en constante augmentation sur les marchés privés et publics. Pour de nombreux donneurs d'ordre, la certification est incontournable : elle apporte des garanties sur l'origine du bois et permet de souligner l'engagement environnemental de l'entreprise. Malgré cette forte demande, certains acteurs peinent à trouver du bois certifié ; en fonction des secteurs, l'offre n'est pas toujours à la hauteur. Tel est le constat qui a poussé Gipeblor, l'interprofession de la filière bois en Lorraine, animateur de l'association PEFC Lorraine, à mener des actions auprès des entreprises régionales en vue de leur certification.



Meuse Menuiserie à Abainville (55), certifiée dans le cadre d'un projet collectif.

Après un développement fort en 2004 et 2005 avec la certification des exploitants et des scieurs, la demande en certification de la part des entreprises a stagné, sûrement faute de marchés. Mais depuis 2008, un nouveau mouvement fort de certification se fait ressentir. En Lorraine, le nombre d'entreprises certifiées a augmenté de près de 50% en deux ans. Et les appels reçus par Gipeblor en ce début d'année laissent à penser que cela va s'amplifier encore en 2010.

### Ameublement : projet collectif de certification

L'interprofession renseigne et accompagne les entreprises lorraines qui veulent se certifier. Elle communique auprès des entreprises qu'elle connaît et permet ainsi à la filière bois locale de profiter pleinement du fort taux de certification des forêts régionales. Pour amplifier le mouvement et initier le secteur de l'ameublement à la certification forestière, Gipeblor et le Pôle lorrain de l'ameublement bois (Plab), se sont alliés pour proposer un projet collectif de



Meuble Universal Style à Gondrecourt-le-Château (55), certifiée dans le cadre d'un projet collectif.

certification. Ainsi, 13 entreprises lorraines du meuble se sont certifiées ces deux dernières années. Cette action collective a permis de placer la Lorraine en tête de la certification de ce secteur. PEFC Lorraine et ses homologues des autres régions ne comptent pas en rester là et continuent à communiquer auprès des entreprises pour les aider à répondre aux demandes de plus en plus fortes en produits issus de forêts gérées durablement et bien évidemment pour développer encore un peu plus PEFC sur les marchés.

### ✓ ZOOM

#### Communication et défense

Pour permettre au marché du bois certifié de se développer, PEFC France multiplier ses actions de communication en 2010 et 2011 afin d'accompagner et d'encourager la certification des entreprises, indique l'association. PEFC France a aussi la volonté de communiquer sur les conditions d'utilisation de sa marque : pour pouvoir utiliser le logo PEFC, une entreprise doit impérativement avoir mis en place une chaîne de contrôle ; celle-ci conditionne l'utilisation du logo PEFC sur les factures de l'entreprise et les produits qu'elle distribue. Une entreprise qui n'a pas mis en place ce système de traçabilité ne peut en aucun cas utiliser le logo PEFC ; la crédibilité et le sérieux du système PEFC sont basés sur le suivi de cette chaîne de contrôle. Elle concerne toutes les entreprises qui achètent et revendent du bois : exploitants, négociants de bois rond, transformateurs, distributeurs et revendeurs. Une entreprise qui utilise le logo PEFC sans avoir de chaîne de contrôle est dans l'illégalité ; elle s'expose donc à des poursuites judiciaires pour usage frauduleux de la marque. Depuis 2009, PEFC France est tout particulièrement attentive aux utilisations abusives de son logo. L'association déploie donc les moyens légaux nécessaires pour défendre sa marque et assurer la crédibilité de son système.